**Zeitschrift:** as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera

**Herausgeber:** Archäologie Schweiz

**Band:** 43 (2020)

**Heft:** 2: Homo archaeologicus turicensis : l'archéologie dans le canton de Zurich

**Artikel:** Conservateur : gardien de la caverne d'Ali Baba

**Autor:** Altorfer, Kurt

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-905573

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 11.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Conservateur

## Gardien de la caverne d'Ali Baba

__Kurt Altorfer

**L**a fouille terminée, le travail des archéologues n'est pas encore achevé, loin de là! Le mobilier doit être lavé, marqué, trié et étudié. Commence ensuite l'activité du conservateur ou de la conservatrice des collections, les «gardiens de la caverne d'Ali Baba».

Comme le dit bien l'appellation du poste, le «conservateur» est chargé d'assurer la conservation et la mise en valeur des collections. Quand on sait que le Service archéologique du canton de Zurich fouille depuis 60 ans, le chiffre de 6 millions d'artefacts découverts surprend moins. Cette incroyable masse d'objets est stockée à Stettbach, au dépôt central (fig. 1). Le flot quasi ininterrompu d'objets requiert bien sûr une excellente organisation des dépôts, afin que les générations futures puissent en disposer.

### Conserver pour l'avenir

Protéger les vestiges archéologiques constitue la tâche principale du Service du patrimoine. S'il s'avère impossible de préserver un site de la destruction, une fouille de sauvetage permettra d'enregistrer les données et les objets importants. Ce procédé doit permettre de transmettre aux générations futures un maximum d'informations sur les vestiges détruits. Mais la fouille

ne constitue qu'une partie de cette sauvegarde: le mobilier récolté et sa documentation (plans, listes, descriptions, etc.) doivent ensuite être traités correctement, archivés, puis stockés.
Des spécialistes s'occupent de l'archivage de tous les documents écrits rassemblés, alors que le conservateur de la collection se charge, avec son équipe incluant des restauratrices, du stockage des objets. Cette dernière action se doit d'être optimale, pour deux raisons: pour qu'on les retrouve aisément dans notre immense dépôt d'une part, et pour qu'ils ne subissent pas de dégradations au cours de leur longue vie d'objets de collection d'autre part. Nous devons en effet garantir que les générations futures les trouveront dans le même état, afin qu'elles puissent les étudier avec de nouveaux questionnements. Travailler au dépôt implique donc un grand sens des responsabilités.
Lors des manipulations des pièces archéologiques, il faut faire preuve d'une grande prudence et disposer d'une solide expérience. Souvent, il faut trancher dans des conflits d'intérêt, en tenant compte de tous les paramètres: protection des objets, intérêt du public et travail scientifique sont parfois difficiles à concilier.

**Sujets de friction au quotidien**

Le conservateur se trouve quotidiennement aux prises avec ces sources de tensions, nées des multiples intérêts en jeu. Une demande de prêt pour une exposition permanente ou temporaire requiert une évaluation minutieuse des risques, afin de décider si la présentation de l'objet archéologique au grand public est possible sur le plan de sa conservation. Une pièce particulièrement fragile pourra-t-elle être transportée sans aucun danger sur le lieu d'exposition, ou faut-il craindre des dégâts irréversibles? Le musée qui va l'accueillir dispose-t-il de vitrines dernier cri permettant d'assurer des conditions climatiques stables, selon une étroite fourchette de valeurs? La sécurité des objets prêtés est-elle garantie? Sont-ils assurés contre les causes externes de dégâts (vol, bris de glace, etc.)? Il faut déployer tous les moyens à disposition afin d'éviter qu'un objet ne se détériore, car une

pièce archéologique détruite ne peut être remplacée par aucune somme d'argent. En cas de doute, il faut choisir de la protéger plutôt que de permettre une utilisation à court terme. Cette décision n'est pas toujours facile à faire accepter, puisque les archéologues s'efforcent de présenter ces témoignages du passé à un large public. Mais les autorités responsables doivent impérativement protéger les biens culturels et ne peuvent donc tolérer des dommages collatéraux qu'il est possible d'éviter.

De telles frictions existent également entre le mandat des conservateurs-restaurateurs et celui des chercheurs. Quelles sont les manipulations auxquelles on peut consentir pour qu'un objet livre des données importantes à la science? Et à partir de quand la perte de substance matérielle est-elle trop lourde en regard du bénéfice scientifique qu'on en retire? Souvent, lors du processus de décision, on tire profit des expériences réalisées au cours des dernières décennies. Il n'y a pas si longtemps,

Fig. 1
Les objets majeurs découverts dans le canton de Zurich sont rassemblés dans la collection d'étude archéologique.

*I rinvenimenti più importanti del canton Zurigo sono riuniti nella collezione di studio archeologica.*

Fig. 2
Les objets en matière organique issus des palafittes constituent l'un des ensembles de mobilier les plus importants de la collection.

*Tra i rinvenimenti più significativi della collezione si contano gli oggetti in materiale organico provenienti dagli insediamenti lacustri.*

Fig. 3
Les textiles comptent parmi les biens culturels particulièrement précieux, comme ces chaussures néolithiques découvertes à Maur-Schifflände.

*I tessili, come questa scarpa neolitica di Maur-Schifflände, sono dei beni culturali particolarmente preziosi.*

on ne pouvait étudier la structure interne d'un objet sans causer de dégâts, par exemple en le sciant. Aujourd'hui, la même étude peut être réalisée de manière non destructrice, grâce à la tomographie aux rayons X, qui livre une richesse de détails qu'on n'aurait pas osé imaginer autrefois. On pourrait citer bien d'autres exemples de ce genre d'amélioration technique. Ils démontrent que toute intervention portant sur un bien culturel archéologique doit être mûrement réfléchie lorsqu'elle est irréversible et irréparable. De plus, ce sont souvent les pièces rares ou particulièrement précieuses (sur le plan historique) qui éveillent l'intérêt des chercheurs. Voilà pourquoi il faut apporter un soin tout particulier à l'évaluation de la nécessité d'une intervention, et se demander s'il n'est pas plus judicieux de remettre l'examen prévu à plus tard, dans un avenir où des méthodes moins invasives auront été développées. Il arrive souvent que ce qui semblait inimaginable soit soudain possible grâce aux technologies de pointe, et que les méthodes en usage aujourd'hui passent demain pour vieillottes. Cette évolution constante pose un véritable défi aux responsables des collections. Elle fait des conservateurs et des restaurateurs les avocats des biens culturels!

## Un stockage adapté à chaque type de matériau

Au premier coup d'oeil, on pourrait croire que, une fois conservés et restaurés, les objets archéologiques résisteront à tous les assauts du temps. Mais cette impression est fausse: les pièces en matières organiques et celles en métal nécessitent un soin tout particulier, afin qu'on puisse, à l'avenir aussi, les confier à des conservateurs méticuleux. Il est de première importance de placer les objets dont la conservation est chronophage et onéreuse dans un environnement le plus constant possible. Des locaux équipés de systèmes complexes de régulation de la température et de l'humidité sont aujourd'hui régulièrement présents au sein des espaces de stockage. Au Service archéologique du canton de Zurich, chaque objet est entreposé en respectant les exigences climatiques qui lui sont propres. Des contrôles de routine à intervalles réguliers font partie intégrante d'une gestion optimale des biens culturels et garantissent leur conservation à long terme. Le quotidien du conservateur des collections et des restauratrices est varié et empreint de responsabilité. On ne parle de rien moins que de l'héritage culturel de nos ancêtres. Prendre soin des objets archéologiques et les mener vers l'avenir en toute sécurité, c'est un engagement que nous prenons volontiers, parce que ce patrimoine nous tient particulièrement à cœur!

**Riassunto**

*I curatori e i restauratori della collezione sono responsabili della corretta conservazione del patrimonio culturale. Questo importante compito rappresenta una grande sfida per la conservazione a lungo termine dei reperti archeologici. Nella vita quotidiana professionale, interessi divergenti devono essere valutati per evitare che gli oggetti subiscano danni a lungo termine e per permettere che essi siano anche a disposizione dei ricercatori e del grande pubblico per svariati progetti.*